

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Le présent contrat se rapporte exclusivement aux activités et durées mentionnées au recto. Toute affiliation est strictement nominative et personnelle. Le contrat est conclu pour une durée déterminée, de date à date.

Les réductions attribuées au titre d'une opération promotionnelle ne sont valables que sur l'abonnement souscrit initialement. L'adhérent ne saurait revendiquer la prolongation d'une quelconque réduction lors de son réabonnement. De plus, les réductions ne sont pas cumulables entre elles.

La carte de membre donne accès au centre l'Escale Wellness Club de l'heure d'ouverture à l'heure de fermeture en fonction des horaires prévus initialement. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, l'adhérent est prévenu qu'il devra cesser toute activité 30 minutes avant l'heure de fermeture. De fait, tout le parc cardio de l'espace forme, le sauna, le hammam ainsi que toutes autres machines seront donc éteints au même moment. L'adhérent devra alors regagner les vestiaires pour que la structure puisse fermer ses portes en temps et heure prévus. En cas d'accident qui surviendrait en dehors des heures d'ouverture de l'Escale Wellness Club, l'adhérent ne pourrait en aucun cas reporter la responsabilité du préjudice causé sur l'Escale Wellness Club et devra, le cas échéant rembourser toute intervention ou dommage occasionné.

En fonction des impératifs économiques et/ou pratiques de l'entreprise, l'Escale Wellness Club est, à tout moment, en droit de modifier les horaires (vacances, jours fériés, événements, travaux...), la disposition et les tarifs des différentes prestations. Les modifications de tarifs ne pourront pas avoir d'influence sur les abonnements en cours. Lors de son réabonnement, l'adhérent sera libre de poursuivre ou non son abonnement au club aux conditions en vigueur.

L'Escale Wellness Club a couvert sa responsabilité civile. Pour toute prise en charge en cas d'accident, l'adhérent devra justifier et démontrer la responsabilité du club.

L'adhérent est informé qu'il doit fournir un certificat médical précisant que son état de santé ne contre-indique aucunement la pratique des activités de remise en forme.

Pour des raisons exceptionnelles (mutation professionnelle accompagnée d'un changement de domicile (hors du Hainaut), problème de santé grave entraînant l'incapacité de se déplacer de plus d'un mois, perte d'emploi l'adhérent pourra résilier le contrat sans frais en transmettant le courrier officiel inhérent.

La suspension d'abonnement n'est possible que dans les cas suivant, uniquement sur présentation d'un justificatif médical officiel dans les 3 jours qui suivent le « préjudice » couvrant une incapacité de 1 mois minimum et ne peut être étendue au-delà de 4 mois par abonnement.

En aucun cas, la suspension ne peut être allongée au-delà de la période déjà prévue initialement.

L'abonnement, matérialisé par une carte, permet de pratiquer l'ensemble des activités collectives et individuelles en libre service en fonction des horaires prévus à cet effet.

Pour chaque inscription, l'adhérent recevra une carte de membre.

Un service de location d'essuie et de peignoir est mis à disposition de tout adhérent. Ce dernier peut en bénéficier à tout moment moyennant une participation financière établie par article et par année civile. Tout article loué et perdu ou détérioré sera facturé au tarif en vigueur affiché à l'accueil de l'Escale Wellness Club.

La carte de membre permet de recevoir un nombre de pass découverte limité selon le type d'abonnement et ce une seule fois à la signature du contrat.

La carte « ROYAL » permet à leur titulaire de recevoir un espace publicitaire via écran plasma du Lounge Bar et écran LCD du fitness durant la validité de leur abonnement. Toute autre action publicitaire fera l'objet d'un autre contrat. Les professions médicales se verront attribuer à défaut de publicité, un espace mis à disposition une seule fois durant la validité de l'abonnement.

Les abonnements « Escale » et « Limited » pourront être également financés par mensualités avec un engagement minimum de 12 mois qui sera prolongé par tacite reconduction mensuelle sans résiliation annoncée de la part du membre. Dans le cas où l'adhérent souhaiterait ne pas prolonger son abonnement à l'issue de cette période, il devra en avertir l'Escale Wellness Club par courrier recommandé et ce, minimum 1 mois avant la dite date.

Vous pouvez mettre fin à votre affiliation à tout moment en nous donnant un préavis de trois mois. Votre période de préavis commence le premier du mois après le mois au cours duquel votre préavis nous parvient. Vous êtes prié d'adresser votre préavis au directeur du centre. Endéans les 10 jours, nous accuserons réception de votre préavis et vous confirmerons la date à laquelle vous souhaitez que votre affiliation prenne fin.

L'abonnement « Etudiant » ne sera accordé que sur présentation de la carte étudiant dans les 15 jours à partir de la signature du contrat. Voir guide de l'Escale.

L'accès au Lounge Bar est réservé aux membres. Toutefois, les membres peuvent inviter d'autres personnes de façon illimitée dans la mesure où ils sont accompagnés par un adhérent.

L'adhérent devra alors présenter ses invités à l'accueil qui, pour des raisons de sécurité et d'assurances, lui fera remplir une fiche contact avant de lui fournir un « PASS INVITE ».

Dans le cas où la personne déciderait de son plein gré de ne plus profiter des installations du club, et de mettre fin à son contrat avant le paiement de l'intégralité des sommes restant dues, l'Escale Wellness Club transmettrait automatiquement son dossier aux autorités compétentes pour faire valoir ses droits. Ce dernier ne pourrait prétendre à aucune forme de remboursement des sommes déjà versées. Les cartes ainsi que l'abonnement restent l'entière propriété de l'Escale Wellness jusqu'au règlement de l'intégralité des sommes dues. Le prix de l'abonnement est ferme.

L'adhérent doit systématiquement valider son accès au club en passant sa carte devant le lecteur prévu à cet effet. En cas d'oubli de sa carte, l'adhérent devra se présenter spontanément à l'accueil pour confirmer son accès et bénéficier d'un « PASS DE SECOURS » qui lui sera prêté en échange d'une caution de 15 euros qui lui sera restituée à la fin de sa séance.

A chaque utilisation de sa carte (passages, consommations, achats...) dans les différents secteurs de l'Escale Wellness, l'adhérent crédite sa tirelire de points. Les points capitalisés se transforment en euros de réduction à valoir sur tous les secteurs de l'entreprise (esthétique, bar, restaurant...) à hauteur de 50% maximum de la valeur du bien souhaité.

Dans le cas où le membre décide de ne pas renouveler ou poursuivre son abonnement à l'Escale Wellness Club, le bénéfice des sommes capitalisées ainsi que le porte monnaie ne pourront être remboursés mais uniquement échangés par un bon à valoir. Ce bon à valoir pourra être retiré au plus tard un mois à compter de la date de fin de son abonnement. Toutefois, dans le cas d'un abonnement ferme de 12 mois, l'Escale lui donne 1 mois de réflexion à compter de la date de fin de son abonnement pour se réabonner et récupérer le bénéfice de son capital.

L'Escale Wellness ne saurait être tenu pour responsable en cas de perte ou de vols d'objets de valeur. L'Escale Wellness Club ne pourra être tenu comme responsable en cas d'accident, dégâts divers sur le parking.

Il donne la possibilité à l'adhérent de disposer de casiers individuels (uniquement sur le temps de sa présence dans l'enceinte du centre) que ce dernier prendra le soin de fermer pendant sa séance et qu'il devra impérativement libérer avant de quitter le centre.

Nous insistons sur le fait que pour des raisons évidentes d'hygiène, l'adhérent doit se munir d'une tenue vestimentaire correcte, **d'une paire de chaussures propre de salle** et est informé qu'il est strictement interdit de déposer de la nourriture ou denrées périssables dans les casiers et que l'établissement est NON FUMEUR. De plus, nous demandons aux utilisateurs de GSM de ne pas les utiliser dans les espaces réservés aux

activités physiques et de détente.

L'Escale Wellness Club étant amené à organiser différents types d'évènements médiatiques ou non, l'adhérent dont l'image (photo) serait utilisée à des fins commerciales ou promotionnelles ne saurait prétendre à aucune forme de rémunération ou autres compensations que ce soit. En cas de perte ou de vol de sa carte de membre, il est impératif de prévenir le club. La carte sera alors reproduite et facturée 5 €.

L'utilisation de la carte impose l'adhésion complète au règlement intérieur de l'établissement et à son respect. L'adhérent reconnaît donc avoir pris connaissance des présentes conditions et du guide de l'Escale Wellness Club.

L'Escale Wellness Club se réserve le droit d'interdire, voir même de résilier un abonnement sans aucune autre forme de procès ni aucun remboursement s'il estime que son intégrité ou celle de ses membres étaient menacée.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :